du 20e siècle. Ce sont les effets de cette mutation que F.B. examine, dans une quatrième partie intitulée « The reproduction of cultural diversity ». Il examine les facteurs du déclin de Sohar en remontant au siècle précédent où, déjà, le développement de la marine à vapeur (Sohar n'a pas de port véritable), la fin du commerce des esclaves et des armes avaient disqualifié Sohar. Mais ce que la ville a perdu sur mer, elle l'a regagné sur terre, par le développement récent des routes. Sohar est située sur les grands axes Mascate-Mussandam et Mascate-Bureimi. Ces voies permettent l'accès aux pays du Golfe en évitant le détroit d'Ormuz.

Les modifications techniques de l'irrigation, la possibilité, pour les jeunes, de recevoir désormais un enseignement à Sohar (au lieu d'être obligés d'émigrer clandestinement à l'étranger pour y poursuivre des études, comme c'était le cas avant 1970), enfin la transformation profonde de l'exercice du pouvoir par Qabus, ont achevé de modifier le cadre de la vie des Sohari. L'auteur examine comment, dans cette explosion du pays, évoluent les différentes catégories sociales. Si bédouins et ex-esclaves, les deux principaux groupes « stigmatisés », tendent à perdre, de fait, leur identité et à se fondre dans la population, la diversité des Soharis, et leur capacité à s'en accommoder, demeurent le trait principal de la société soharie d'aujourd'hui. Les qualités d'adaptation à des modes de vie nouveaux en sont le corollaire.

On a là une étude passionnante, car Sohar présente un exemple de société tout à fait originale et F.B. en a montré tous les aspects avec une extrême acuité. La seule réserve que l'on pourrait faire est une certaine dispersion de l'information qui amène parfois le lecteur à restructurer l'ouvrage pour lui-même. Mais F.B. n'a-t-il pas, de propos délibéré, voulu donner intacte cette impression d'une société moléculaire ? [1]

Monique KERVRAN
(C.N.R.S., Paris)

Christiane SOURIAU, *Libye, L'économie des femmes.* Paris, L'Harmattan, 1986. 24 cm., 198 p.

Dans cet ouvrage, l'auteur obéit à une double préoccupation, explicitée dans l'intitulé même du titre, et qui consiste en une réhabilitation de la société libyenne de Kadhafi et de la place réelle et complète qu'y occupent les femmes dans l'économie. Par le biais de cette recherche, C. Souriau fait appel, à la fois, à sa vocation d'arabisante connaissant bien le terrain sur lequel elle a longuement enquêté et à sa vocation de féministe, s'interrogeant, au plan théorique, sur le concept de la catégorisation de sexe et de son exercice appliqué à l'économie classique. Soucieuse de corriger les préjugés répandus dans l'opinion occidentale et qui entachent la Libye de Kadhafi, elle s'attache, dans cet ouvrage, à décrire en profondeur la société libyenne en pleine mutation idéologique, politique, économqiue, sociale et culturelle. Spécialiste des questions féminines, elle propose, au niveau méthodologique. une nouvelle approche, pour mieux cerner le rôle productif réel des femmes dans l'économie libyenne.

[1] Citons un autre excellent ouvrage, écrit par la femme de Fredrik Barth : U. Wikan, *Behind the Veil in Arabia : Women in Oman,* Baltimore, John Hopkins Univ. Press, 1982.

BCAI 5 (1988) Chr. Souriau: Libye. L'économie des femmes, recensé par M. Paris
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Elle avance la thèse que l'économie globale et globalisante dans ses explications introduit « une rupture conceptuelle », refoulant dans l'ombre l'activité et la production des femmes dans le fonctionnement des économies occidentales, à partir du constat que « les spécialistes font l'économie de penser la femme à part entière » et l'escamotent dans les statistiques des comptes des nations, la faisant apparaître, au mieux, comme une « variable conjoncturelle ».

Pour sortir la femme de son anonymat et de « l'invisibilité » dans laquelle elle est maintenue, elle propose d'inverser la logique communément admise et de prendre la femme « comme référence de départ » de toute analyse économique, prenant en compte les critères d'évaluation que sont sa force de travail, ses avoirs, ses intérêts et les stratégies de gestion de ses biens propres. Pour ce faire, elle suggère de fonder sa démarche sur la notion de « catégorie unifiée », les femmes étant considérées dans leur ensemble, comme un groupe social, pris au-delà de ses contradictions internes.

En s'appuyant sur l'observation et l'analyse des données libyennes, elle tente d'appliquer cette méthode en étudiant, au sein du « particularisme libyen », les modes de fonctionnement et d'organisation spécifiques de la « société féminine » au-delà des rapports qu'elle entretient avec la société masculine.

La première partie est une description générale introductive de la Jamahiriyya libyenne, de son contexte géo-démographique, économique, social, culturel, politique, et idéologique. Il paraît intéressant de souligner, dans le cadre de la Libye, l'importance du Livre Vert de Kadhafi. Dans le chapitre intitulé « La femme dans le Livre Vert », l'analyse de contenu révèle la proclamation de l'égalité des sexes, dans le respect de la différence biologique déterminant les rôles de chacun dans la société. Les femmes y sont déclarées responsables, à part entière, ayant des droits et des devoirs (notamment celui de procréation) dont l'exercice ne doit pas être assujetti à l'autorité des hommes.

Dans la seconde partie intitulée « L'économie des femmes », elle expose, en quelques pages, la méthodologie.

La troisième partie, la plus importante, aborde « La place et le rôle des femmes dans l'économie en Libye ». Huit thèmes y sont abordés qui conduisent à faire ressortir les aspects singuliers du fonctionnement socio-économique dû aux femmes, sans le soutien desquelles toute activité économique cesserait.

Les chapitres qui traitent de l'éducation des femmes par l'enseignement et la formation professionnelle, des effectifs féminins, des services publics, du marché du travail et de l'emploi sont extrêmement documentés et chiffrés, mais ne présentent qu'un intérêt limité dans le cadre de cette recherche.

L'originalité réside dans l'approche qui consiste à faire émerger des aspects de la production féminine occultés ou non pris en compte par le modèle économique dominant, et qui place les femmes à « l'articulation de deux logiques, celle de l'alliance (par le mariage) et celle du marché ».

Ainsi dans le chapitre « Reproduction-production », l'auteur envisage d'évaluer la fonction génitrice comme un travail. L'accouchement, l'allaitement, le maternage et l'élevage des enfants sont appréciés en termes quantifiables et calculés en fonction de l'énergie produite pour les accomplir et du temps qui leur est consacré. Ainsi la production d'enfants devrait apparaître,

BCAI 5 (1988) Chr. Souriau: Libye. L'économie des femmes, recensé par M. Paris
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

et pourquoi pas, dans le produit intérieur brut, en termes équivalents à tout autre type de production.

L'idée de transférer, au sein du rapport de production spécifique qu'est le rapport conjugal, la notion de force de travail, contre un entretien (*nafaqat*), définissant ainsi un mode de production patriarcal fondé sur la dépendance des femmes, apparaît comme opérationnel, appliqué à la société libyenne.

L'économie domestique — lieu d'intervention des femmes — soumise à la répartition sexuelle du travail familial fonctionne encore comme une économie de soutien malgré la modernisation des modes de vie (sédentarisation et habitat moderne), l'amélioration des conditions matérielles, la réduction de la pénibilité des tâches (corvée d'eau, préparation des aliments, surveillance du cheptel, confection et entretien des vêtements, etc.). Cette assise de l'économie globale qu'est le travail domestique n'apparaît pas dans les statistiques et permet pourtant la survie de la société toute entière.

D'autre part, il est difficile d'évaluer la circulation de l'argent dans les circuits d'une économie souterraine, typiquement féminine, réelle, importante et non comptabilisée dans le budget général. En effet, les femmes ont des stratégies de gestion de leurs biens propres issus de « donations, d'héritages, de mariages, de pensions alimentaires, d'achats et de revenus » (relatifs au travail salarié ou à des activités marchandes).

Le contrat de mariage islamique, soumis au régime de la séparation des biens, avec l'attribution par l'homme d'un douaire (*mahr*) reversé à la femme en cas de rupture du mariage, représente une « assurance financière », l'avoir récupéré étant alors géré comme un capital. Le commerce des bijoux, la spéculation sur l'or et les transactions financières élaborées par les femmes, relève d'un circuit parallèle privé qui, bien qu'invisible, représente un aspect des relations économiques qu'elles entretiennent entre elles ou avec les hommes. Ces modalités financières et commerciales témoignent d'un certain dynamisme féminin et des place et rôle réels des femmes dans l'économie libyenne.

Au-delà de ces quelques thèmes extraits de l'ensemble pour leur intérêt méthodologique, on pourrait regretter que l'auteur n'ait pas eu le temps d'approfondir certaines notions comme le transfert de la valeur, et qu'il y ait davantage juxtaposition de trois parties distinctes dans cet ouvrage, plutôt qu'une véritable articulation, à partir de nouveaux concepts admis dans les études féministes. La démonstration s'en trouve un peu affaiblie, réduisant l'ouvrage à une bonne monographie, qui reste cependant inestimable pour toutes les données qu'il apporte, dans un domaine aussi peu connu que les femmes en Libye.

Mireille Paris
(C.N.R.S.-I.R.E.M.A.M., Aix-en-Provence)

BCAI 5 (1988) Chr. Souriau: Libye. L'économie des femmes, recensé par M. Paris
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

IV. HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES.

THĀBIT IBN QURRA, *Œuvres d'astronomie.* Texte établi et traduit par Régis Morelon. Paris, Les Belles Lettres, 1987 (coll. Sciences et philosophie arabes. Textes et études). In-8°, CXLII + 321 p. + 15 p. (en arabe).

Dans le grand mouvement scientifique qui s'est produit à Bagdad au IIIe/IXe siècle, Ṯābit b. Qurra tient une place éminente, par son activité de traducteur et par son œuvre de mathématicien et d'astronome. Parmi les quelque quarante ouvrages ou opuscules de contenu astronomique (ou astrologique) dont les titres ou les références nous sont connus par les sources bibliographiques anciennes, huit textes complets d'astronomie sont conservés en arabe, dont certains, il est vrai, ne comptent que quelques pages.

Il s'agit d'abord de deux traités, numérotés 1 et 2 par R.M., qui présentent, sous forme synthétique, les schémas ptoléméens des mouvements célestes, et qui constituent des résumés du *Livre des Hypothèses* de Ptolémée. Le traité 1 (*Almageste simplifié*) est bien connu de l'Occident médiéval dans la traduction latine de Gérard de Crémone, qui porte le titre *De hiis que indigent antequam legatur Almagesti.* Les traités 4 et 5 touchent respectivement à deux problèmes particuliers posés dans l'*Almageste* de Ptolémée : la relation entre mouvement uniforme sur un cercle excentrique au monde et mouvement apparent sur l'écliptique, le choix des séquences d'éclipses propres à fournir une base de calcul pour déterminer les périodes des mouvements de la lune. Les traités 6 et 7 complètent les analyses de Ptolémée sur la visibilité des astres, en s'attachant, en particulier, à la question de la visibilité du croissant de lune. Les traités 8 et 9 sont de gnomonique théorique : ils enseignent à trouver la figure décrite par l'extrémité de l'ombre d'un gnomon sur un plan horizontal, en un lieu quelconque, et à tracer les lignes d'heures sur des cadrans placés en diverses positions.

Outre ces huit traités, dont l'attribution à Ṯābit est assurée, R.M. édite et traduit, sous le numéro 3, un traité *Sur l'année solaire,* que la tradition arabe dès le IVe/Xe siècle et, par la suite, la tradition latine ont généralement attribué à Ṯābit. En partant d'une remarque d'a-l Bīrūnī qui rejette cette attribution, et en s'appuyant sur des critères externes et internes à la fois, R.M. montre, de façon convaincante, que ce traité n'est pas de Ṯābit, mais qu'il est vraisemblablement l'œuvre des Banū Mūsā ou de leur entourage. Bien qu'il eût été normal, par conséquent, d'exclure ce traité du présent volume consacré aux œuvres de Ṯābit, le lecteur ne peut que se féliciter du parti pris par R.M. de lui conserver sa place à côté des textes authentiques, et de procurer ainsi la première édition arabe de ce traité fameux, jusqu'à présent connu par la seule traduction de Gérard de Crémone (dont la confrontation avec l'original arabe fait ressortir la médiocrité, du moins dans l'état actuel de sa tradition manuscrite). Un autre texte célèbre, attribué à Ṯābit par la tradition latine, le *De motu octave spere,* n'a pas été retenu, fort légitimement, par R.M., pour la double raison qu'il ne s'agit certainement pas d'une œuvre de Ṯābit, et que la version arabe n'en a pas été retrouvée.

Tous les traités sont édités avec traduction française en regard. Ils sont précédés d'une introduction générale sur l'œuvre astronomique de Ṯābit, et d'introductions particulières aux groupes de traités mentionnés ci-dessus, dans lesquelles on trouve la description des sources

BCAI 5 (1988) Chr. Souriau: Libye. L'économie des femmes, recensé par M. Paris
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net